

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre situation de handicap.

Notre référente, Sophie Voldman se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'action que vous souhaitez poursuivre avec notre organisme :

Sophie Voldman

sophie.voldman@svcoaching.fr

06.63.58.58.31

Pour faire reconnaître votre handicap et vous accompagner dans vos démarches, nous vous rappelons également les missions des :

Acteurs du Service Public de l'Emploi

- **Pôle emploi** : chaque agence locale dispose d'un conseiller à l'emploi spécialisé pour les personnes en situation de handicap ;
- **Le réseau « Cap emploi »** : ces organismes de placement spécialisés interviennent auprès des employeurs et des personnes en situation de handicap afin de promouvoir l'intégration et le maintien dans l'emploi de ce public ;
- **Les missions locales** : elles aident les jeunes en situation de handicap, de 16 à 25 ans inclus, à définir leur projet professionnel et les accompagne vers l'emploi.

- **Les C360 Communautés 360 Ile de France**

Elles s'adressent à l'ensemble des personnes en situation de handicap. Elles peuvent intervenir plus particulièrement auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants qui ne parviennent pas à mettre en œuvre leur projet de vie

Coordonnées : 0 800 360 360

Acteurs de la compensation

- **L'Agefiph : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées**

Elle a pour mission de favoriser l'emploi des personnes handicapées. Elle aide en particulier à trouver un emploi, suivre une formation, conserver un emploi ou encore créer une entreprise. Elle propose un ensemble de services et d'aides financières aux centres de formation, aux entreprises de droit privé ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. L'aide à la formation est accordée prioritairement pour le financement des actions de formation préalables à la qualification ou pour la compensation du handicap.

Coordonnées Agefiph Ile de France

0 800 11 10 09

• **Fiphfp : Fond pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique**

Le Fiphfp est l'équivalent de l'Agefiph dans la fonction publique.

Il accompagne les employeurs publics vers l'égalité des agents dans les domaines de l'emploi et de l'accessibilité. Le financement des aides à la formation porte sur les frais pédagogiques, sur une partie de la masse salariale de l'agent et sur les frais afférents à la formation.

Coordonnées Fiphfp Ile de France 12 avenue Pierre-Mendes France - 75914 Paris Cedex 13
Mohamed AYADI (DTH)

• **La MDPH : Maison départementale des personnes handicapées**

Elle a une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

Elle met en place et organise l'équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne sur la base du projet de vie et propose un plan personnalisé de compensation du handicap ;
Elle assure l'organisation de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et le suivi de la mise en œuvre de ses décisions, ainsi que la gestion du fonds départemental de compensation du handicap

